

**AUTO-ECOLE
DEFI PERMIS**



- | Conduite accompagnée - AAC
- | Voiture B
- | Remorque BE et formation B96
- | Formation AM
- | Formation 125
- | Moto A - A1 - A2
- | Perfectionnement

**12 PERMIS
A UN EURO
PAR JOUR**

06 74 36 82 06

ENJEUX ET DEROULEMENT DE LA FORMATION PREPARATOIRE A L'EXAMEN

PASSAGE DE L'EPREUVE

CATEGORIE « A1, A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclette sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante.

Le déroulement de la formation

1. **Une évaluation de départ** : afin de déterminer le nombre d'heures moyen et le coût de la formation (*voir fiche procédure d'évaluation préalable*)
2. **Si nécessaire, une formation théorique** : Lors de la formation théorique communément appelée formation au « code de la route », l'élève suivra des cours portant sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur celle des bons comportements du conducteur. Le programme de cette formation suit le référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC). (*voir fiche programme de formation théorique*)
Lorsque vous aurez atteint le niveau requis (5 tests réussis soit au maximum 5 fautes sur 40 questions sur les 10 derniers tests réalisés) vous pourrez vous présenter à l'examen théorique dans l'un des organismes privés qui le propose. Le candidat se rendra se le lieu de l'examen théorique pour ses propres moyens.
3. **Une formation pratique** dont le programme est le suivant :

1	2	3	4
MAITRISER LE MANIEMENT DE LA MOTO A VITESSE REDUITE ET A VITESSE PLUS ELEVEE, HORS CIRCULATION	APREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES	CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS	PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SURE ET ECONOMIQUE
Connaître et adopter les comportements sécurisants en matière d'équipement du motard.	Connaître et respecter les règles de circulation.	Évaluer et maintenir les distances de sécurité.	Suivre un itinéraire de manière autonome.
Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.	Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues)	Croiser, dépasser, être dépassé.	Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie.

Maitriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).	Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.	Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.	Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.	Adapter l'allure aux situations.	Communiquer avec les autres usagers.	Connaître les comportements à adopter en cas d'accidents : protéger, alerter, secourir.
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.	Etre en mesure de s'arrêter ou stationner et repartir en sécurité.	Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.	Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicules (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aides à la navigation...)
Monter et rétrograder les rapports de vitesses.	Tourner à droite et à gauche.	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.	Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage des motocyclettes.
Maitriser la réalisation d'un freinage.	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.	Pratiquer l'éco-conduite.
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.	Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.	Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense.	
Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager)		Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.	
Maitriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique)		Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.	
Maitriser les techniques d'inclinaison.		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers, tels que les tunnels, les ponts...	
Réaliser un freinage d'urgence.			

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser. Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Comment sont évalués vos progrès ?

Pour chacun des objectifs de votre programme, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire des catégories A1 et A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Votre formateur vous accompagnera aux épreuves de l'examen et sera présent pendant toute la durée de l'évaluation. Cependant, ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de **l'épreuve en circulation** est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie			+1					
Total général								


**17 points
minimum sur 27
possibles**

ADRESSES ET LIEUX DE FORMATION HORS CIRCULATION

3 pistes possibles :

1/ Piste privée : Parc des expositions – ZA de molaize – 71120 CHAROLLES

(Munie d'abri et partagée avec une autre auto école mais aucun souci d'organisation)

Accessible en 3 minutes au départ de Charolles et 15 minutes au départ de Paray le monial.

2/ ZA de Barberèche- 71600 VITRY EN CHAROLLAIS

Accessible en 5 minutes au départ de Paray le monial et 15 minutes au départ de Charolles.

3/ ZA Ligerval – 71600 DIGOIN

Accessible en 10 minutes au départ de Paray le monial et 20 minutes au départ de Charolles.

Les temps de trajet pour rejoindre les pistes permettent bien évidemment de travailler la circulation deux roues. Les parcours sont adaptés et variés au fur et à mesure des capacités des apprenants.